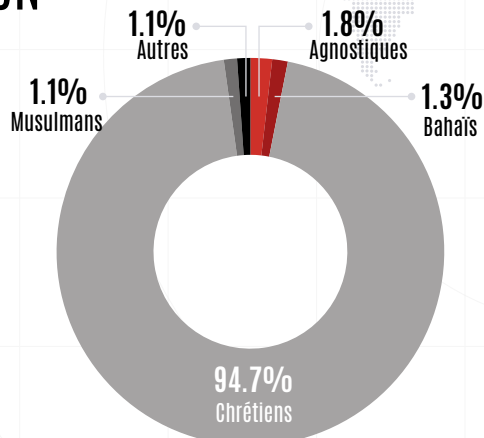




BARBADE

RELIGION



Population

287,568



PIB par habitant

16,978 US\$



Surface

431 Km²



Indice de Gini*

N.D.

*Inégalité économique

LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

Dans son préambule, la Constitution¹ proclame que la Barbade est une nation souveraine qui reconnaît la suprématie de Dieu, la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'article 11 garantit la protection des droits et libertés fondamentaux de toute personne, sous réserve du respect des droits et libertés d'autrui et de l'intérêt public. Cela comprend, entre autres, la liberté de conscience, d'expression, de réunion et d'association, sans distinction de race, de lieu d'origine, d'opinions politiques, de couleur de peau, de croyance ou de sexe.

L'objection de conscience au service militaire est reconnue à l'article 14 (alinéa 3, point c).

L'article 19, alinéa 1, dispose que nul ne peut être entravé dans la jouissance de sa liberté de conscience, laquelle comprend la liberté de pensée et de religion, et la liberté de changer de religion ou de croyance. Cela implique également le droit de manifester sa religion ou sa croyance et de la propager par le culte, l'enseignement, la pratique et

l'observance, que ce soit seul ou avec d'autres personnes, en public ou en privé.

L'article 19, alinéa 2, accorde à chaque communauté religieuse le droit de fonder et de maintenir, à ses propres frais, ses propres lieux d'éducation.

Conformément à l'article 19, alinéa 3, aucune communauté ou confession religieuse ne peut être empêchée d'éduquer ses membres et de leur fournir une instruction religieuse, qu'elle soit ou non subventionnée par l'État.

L'article 19, alinéa 4, dispose que nul individu qui fréquente un établissement d'enseignement ne sera tenu de recevoir une instruction religieuse ou de participer à une cérémonie ou à un rite n'appartenant pas à la religion qu'il professe, sans son consentement exprès (ou celui de son tuteur s'il a moins de 21 ans).

Enfin, selon l'article 19, alinéa 5, nul ne peut être tenu de prêter serment contre ses croyances ou d'une manière contraire à sa religion ou à ses croyances.

Les écoles barbadiennes sont réglementées par la Loi de 1997 sur l'éducation (Cap 41).² Cette loi dispose qu'un enfant en âge de scolarité obligatoire peut être exempté de la fréquentation obligatoire de l'école pour plusieurs raisons, y compris l'observance religieuse (article 42, alinéa

1, point d). Les parents qui veulent que leur enfant soit exempté de la présence obligatoire doivent demander un certificat d'exemption (article 42, alinéa 2) à différentes autorités, en fonction du motif d'exemption (article 42, alinéa 3, point b).

Conformément à l'article 54 de cette loi, l'admission ou la fréquentation d'un établissement d'enseignement public n'est pas conditionnée, pour un élève, au fait (a) qu'il assiste ou s'abstienne d'assister à un cours d'instruction religieuse ou à un culte, (b) qu'il assiste, si l'un de ses parents y fait objection, à une pratique religieuse ou à un cours portant sur des matières religieuses dans un établissement ou ailleurs, ou (c) qu'il soit présent, dans un établissement, lors d'une journée spécialement dédiée au culte religieux par le groupe religieux auquel il appartient. Les élèves sont exemptés de toute observance religieuse sur demande des parents ou jusqu'à ce que cette demande soit retirée.

En 2019, le Parlement de la Barbade a adopté la Loi sacramentelle sur le cannabis, 2019, accordant aux adeptes de la religion rastafarienne le droit de consommer du cannabis à des fins sacramentelles, dans un lieu de culte ainsi qu'en public.³

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

En janvier 2020, lors d'un événement organisé par la communauté islamique, le Premier ministre Mia Mottley a appelé à la tolérance et à la diversité religieuses. Elle a souligné que la région des Caraïbes accueillait les immigrants et les personnes d'autres confessions, ajoutant

que son gouvernement était prêt à travailler avec différents groupes religieux pour favoriser des relations plus étroites.⁴

En mars 2020, le Premier ministre a déclaré le 22 mars Journée nationale de prière pour la pandémie de covid-19. En raison des restrictions sanitaires, les églises ont organisé les prières en ligne.⁵

En mai 2020, le gouvernement de la Barbade a annoncé son intention de rouvrir les magasins et les restaurants, ainsi que les églises dans la limite de sept personnes.⁶

En juin 2020, le ministre du travail, Colin Jordan, a indiqué que des consultations avaient eu lieu avec les chefs religieux du pays afin d'adopter des mesures pour rouvrir les églises.⁷

En janvier 2021, certains chefs religieux ont appelé le gouvernement à autoriser jusqu'à dix personnes par office religieux au lieu de seulement trois, même s'ils ne sont que retransmis.⁸

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Au cours de la période 2018-2020, la communauté rastafarienne a obtenu l'approbation de l'usage religieux du cannabis. Les autorités politiques du pays ont également fait des gestes explicites en faveur de la dimension religieuse de la communauté. Dans l'ensemble, la situation de la liberté religieuse à la Barbade s'est améliorée de manière évidente, et les perspectives d'avenir sont positives.

NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

1 Barbados 1966 (rev. 2007), Constitute Project, https://www.constituteproject.org/constitution/Barbados_2007?lang=en.

2 "Education Act 1997," The Barbados Secondary Teachers' Union, http://www.bstu.org/Barbados_Education_Act.pdf.

3 "Sacramental Cannabis Act, 2019," Parliament of Barbados, <https://www.barbadosparliament.com/>.

4 Marlon Madden, "PM calls for religious tolerance, diversity," Barbados Today, 10 janvier 2020. <https://barbadostoday.bb/2020/01/10/pm-calls-for-religious-tolerance-diversity/>.

5 Kerri Gooding, "COVID-19: Barbados has a National Day of Prayer with virtual church," Loop News Barbados, 22 mars 2020, <https://www.loopnewsbarbados.com/content/covid-19-barbados-has-national-day-prayer-virtual-church>.

6 Jascene Dunkley-Malcolm, "Business, churches and some sports to resume in Barbados on May 18," Caricom Today, 15 mai 2020 <https://today.caricom.org/2020/05/15/businesses-churches-some-sports-to-resume-in-barbados-on-may-18/>.

7 Joy-Ann Gill, "Changes to Covid-19 Church Restrictions," Government Information Service, 6 juin 2020, <https://gisbarbados.gov.bb/blog/changes-to-covid-19-restrictions-for-churches/>.

8 "Some church leaders want ease in numbers", Nation News, 4 janvier 2021. <https://www.nationnews.com/2021/01/04/church-leaders-want-ease-numbers/>.